



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Recrutement par la voie contractuelle

BAP J – Adjoint gestion administrative

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Session 2024

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

La Commission de sélection de l'université d'Artois, à l'issue de sa réunion du 14 juin 2024, a déclaré apte au recrutement donnant vocation à titularisation :

N°1 : Virginie HU

N°2 : Léocadie NAWROT

A Arras, le 14 juin 2024

Le Vice-président de la commission

F. Dussart.